



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DEMANDE DE REALISATION D'UN CONTROLE DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIERE

Service Public d'Assainissement Collectif
Communauté de Communes du Rouillacais
314 Avenue Jean Monnet
16 140 ROUILLAC

05 45 96 99 42

assainissement@ccrouillacais.fr

DEMANDEUR

Je soussigné(e), en qualité de demandeur

Nom et Prénom

Adresse

Code postal



Commune

Téléphone

Mail

Je m'engage à :

- joindre à ce dossier les documents suivants :

-  Plan de situation (permettant le repérage de l'habitation)
-  Plan de masse (sur lequel figure l'assainissement non collectif)

- à ce que le propriétaire ou mandataire contacte le SPAC sous 15 jours pour prendre rendez-vous afin d'effectuer le contrôle. Sa présence est obligatoire. Dans le cas contraire le délai d'instruction de cette demande sera prolongé d'autant.

INFORMATIONS SUR LA VENTE

Localisation du bien vendu :

Adresse

Code postal

Commune

Références cadastrales : Section

Parcelle(s)

Coordonnées du propriétaire (si différent du demandeur) :

Nom et Prénom

Téléphone

Adresse

Code postal

Commune

Coordonnées de l'acquéreur :

Nom et Prénom

Téléphone

Adresse

Code postal

Commune

Date du compromis

Date prévue de la vente



ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire ou mandataire s'engage à :

- présenter lors du contrôle les documents et informations (dans la mesure du possible) :
 - 🍇 Date de raccordement au réseau d'assainissement collectif
 - 🍇 Facture des travaux
 - 🍇 Photos des travaux
- Maintenir un compteur d'eau ouvert afin de vérifier les évacuations.

Je certifie en qualité de demandeur, propriétaire ou mandataire, l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à

Le

Signature Demandeur

Précédée de la mention « lu et approuvé »